

Aurélie VIAL

Avocat

- Avocat au Barreau de Dax
- Ancien Membre du Conseil de l'Ordre
- DEA DESS Droit de la Santé

Activités dominantes :

- Droit de la construction
- Droit des assurances
- Droit de la copropriété
- Enchères immobilières

Selarl Vial Avocats

64 Boulevard des Cigales
Bâtiment A
40130 Capbreton

T. 05 25 23 00 23

M. contact@avocats-vial.fr

SIRET 908 485 709 00012

Capbreton, le 10 juin 2025

OFFRE DE COLLABORATION SUR LA COTE BASQUE

POSTE DE COLLABORATEUR LIBERAL (H/F) A POURVOIR IMMEDIATEMENT SUR LE SITE D'ANGLET.

La SELARL VIAL AVOCATS est dédiée au droit de l'immobilier à dominante droit de la construction et assurances, tant en conseil qu'en contentieux.

Elle est installée sur deux sites :

- Son siège à Capbreton (barreau de Dax)
- Son cabinet secondaire à Anglet (barreau de Bayonne)

Elle intervient également dans les domaines suivants :

- Droit de la copropriété
- Saisies immobilières et licitations
- Baux commerciaux

Nous recherchons une personne motivée, sérieuse, rigoureuse et titulaire du permis B.

Elle sera en charge de la rédaction d'actes, des audiences et des expertises.

Nous vous remercions d'adresser vos candidatures par mail à l'adresse suivante :
aurelie.vial@avocats-vial.fr

Salutations dévouées,

Aurélien VIAL